

déville(infos)

journal d'informations municipales - n°227 - avril 2017



OFFRIR UN ÉTÉ DE QUALITÉ AUX 3 / 17 ANS



Rivières
Un patrimoine à préserver



Conseil Municipal des Jeunes
Bilan et projets



Piscine municipale
Entretien : mode d'emploi



(éditorial)

(sommaire)

- 3 entre nous
 - | Les rivières : un patrimoine à valoriser et à préserver
 - | 19^{ème} salon des plasticiens créateurs
 - | Zoom sur : vivre ensemble, gare aux nuisances sonores
- 5 dossier
 - | Offrir un été de qualité aux 3 / 17 ans
- 8 retour sur images
- 9 vie de la cité
 - | Conseil Municipal des Jeunes bilan et premiers projets
 - | Entretien de la piscine : comment ça marche ?
- 10 rendez-vous
 - | Agenda
 - | Événement : Prêts pour la chasse aux œufs de Pâques ?
- 11 mairie pratique
 - | Partir sereinement en vacances
 - | Elections : mode d'emploi
 - | Les élus à votre écoute
 - | Permanences et consultations



Suivez toute l'actualité de la commune sur son site Internet www.deville-les-rouen.fr et sur www.facebook.com/deville.les.rouen officiel



Très chaleureusement.

Dominique Gambier

Dominique Gambier
Maire de Déville lès Rouen

(info du mois)



214

personnes soit 94 familles sont inscrites auprès du c.c.a.s. pour bénéficier de la banque alimentaire, compte tenu de leurs faibles revenus.

Les denrées alimentaires distribuées par les bénévoles de l'association «ensemble» les lundis et jeudis après-midi proviennent des collectes menées par la Banque Alimentaire de Rouen et sa Région dont la prochaine se déroule le premier week-end d'avril. Rendez-vous aux portes des grandes surfaces les samedi 1^{er} et dimanche 2 avril !

déville infos

journal mensuel d'informations municipales

Directeur de la Publication Dominique Gambier - Rédacteur en Chef Patricia Dumalanède - Rédaction et mise en page Elodie Lefevre L'Affeter - Crédit photos Mairie de Déville lès Rouen - Prises de vues Jennifer Brument, Sophie Hébert - A collaboré à ce numéro Aline Miroir - Impression Planète Graphique, Saint Martin du Vivier Impression sur papier issu de forêts gérées durablement, l'imprimeur respecte la charte Imprim'Vert®. - Tirage 6 650 exemplaires - Reproduction libre avec mention de l'origine ISSN 1284-5310 - Distribution La Poste / Mediapost - Le journal **déville infos** est diffusé dans tous les foyers dévillois. Si vous ne l'avez pas reçu, signalez cette anomalie au Cabinet du Maire (02 35 76 88 18).

Les rivières : un patrimoine à valoriser et à préserver



La commune est traversée par la rivière le Cailly et son affluent la Clairette. Cours d'eau au passé industriel, ils ont rythmé le développement économique de la commune.

Reconquérir les rivières et leurs berges

Long de 29 km, le Cailly est devenu un havre de paix pour les passants, les pêcheurs et les canards... C'est pourquoi, les berges ont été réaménagées en 2008. Revaloriser les cours d'eau et créer un lieu de promenade agréable au cœur de la Ville, mais aussi lutter contre les éboulements et par conséquent, les inondations : tels étaient les objectifs de ce projet.

La Municipalité, en collaboration avec les communes de la Vallée du Cailly et la Métropole étudient actuellement de nouveaux projets pour **renaturaliser les berges du Cailly et de la Clairette et aménager des voies de circulation douce**. L'idée est de permettre à chacun d'y avoir facilement accès pour profiter de ce patrimoine naturel.

Entretien des rivières pour les préserver

L'Etat a déclaré d'intérêt général, «l'amélioration de l'état écologique du cours d'eau du Cailly et de ses affluents» ainsi que la lutte contre les inondations, deux objectifs étroitement liés.

Depuis 1968, le **Syndicat Mixte de la Vallée du Cailly veille au bon entretien** de la partie humide des rivières. Sous le contrôle de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA ou « Police de l'Eau ») et avec les financements de l'Agence de l'Eau, cette mission est pour partie assurée par la Métropole.

Et les riverains ?

La loi précise que chaque propriétaire d'une parcelle adjacente à un cours d'eau doit assurer l'entretien régulier de la berge et de la moitié du lit du cours d'eau qui lui appartiennent.

Chaque riverain d'une rivière est donc tenu d'assurer l'enlèvement des déchets et dépôts, le débroussaillage raisonnable des berges, la taille des arbres sur berge, l'aménagement naturel des berges pour éviter qu'elles ne s'écroulent... Attention : il est formellement interdit de désherber chimiquement à moins de 5 mètres d'un cours d'eau.

La Métropole a édité un **guide d'entretien des cours d'eau pour conseiller les riverains**. Il est également possible de contacter la direction de l'assainissement en appelant le numéro Ma Métropole au 0 800 021 021.

Le coût et la dangerosité de ce nettoyage rendent l'opération délicate pour bon nombre de propriétaires. Une loi sur l'eau permet aux collectivités de se substituer aux riverains. Chaque année, le **service Rivière de la Métropole intervient sur les secteurs et les problématiques d'intérêt général** comme la coupe de la végétation aquatique en excès, appelée « faucardage », qui n'est autorisée par la Préfecture que sur la moitié centrale de la largeur de la rivière afin de préserver la faune et la flore.

A cette occasion, les agents ramassent les déchets de certaines personnes qui confondent la rivière avec une poubelle. Chaque année, **100 tonnes de déchets sont collectés sur seulement 50 km de rivière** (canettes, bouteilles, plastique...). Ils tentent également de confiner des pollutions encore trop fréquentes (hydrocarbures, produits chimiques, eaux usées...).

Préserver les rivières et les berges, comme protéger l'environnement, passe aussi par le comportement de chacun. Syndicat, collectivités, élus, associations de pêche, riverains mais aussi habitants qui se promènent, chacun a un rôle à jouer, du signalement d'un problème à sa résolution, pour que la rivière prenne bien sa place au cœur de la Ville.



RECENSEMENT MILITAIRE les jeunes nés en janvier, février, mars et avril 2001 doivent se faire recenser, entre la date d'anniversaire de leurs 16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant, à l'Hôtel de Ville, service «population», munis du livret de famille des parents et d'une pièce d'identité. **Hôtel de Ville 02 32 82 34 80**

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE sur la «demande d'autorisation pour l'instauration de périmètres de protection autour des captages du champ captant de Maromme en vue du prélèvement d'eau», du lundi 3 avril au vendredi 5 mai inclus. Dossier et registre consultable par le public à l'Hôtel de Ville durant toute la durée de l'enquête. Le commissaire enquêteur reçoit les observations du public le mardi 11 avril de 9h à 12h en Mairie. **Hôtel de Ville 02 32 82 34 80**

ETÉ DES ENFANTS ET JEUNES de 3 à 17 ans : inscriptions à compter du 10 avril, brochure disponible en Mairie et sur le www-deville-les-rouen.fr ! **Hôtel de Ville 02 32 82 34 80**

FERMETURE DE TOUS LES SERVICES MUNICIPAUX (JOURS FÉRIÉS) le lundi 17 avril. Les lundis 1^{er} et 8 mai.

FERMETURE DE LA MÉDIATHÈQUE ANNE FRANK samedi 15 avril.

FERMETURE DE LA PISCINE pour arrêt technique du lundi 10 au lundi 17 avril inclus.

ENQUETES DE L'INSEE sur la commune. Tout au long du mois d'avril, vous pouvez être interrogé sur le thème de l'emploi, des loyers et des charges, du cadre de vie et de la sécurité, de la technologie de l'information et de la communication, du budget de la famille et de la conjoncture auprès des ménages.

au fil de la vie Février 2017

Vœux de bonheur | Sylvie GUERNEVEL et Eric RESSE | Mariam FADOUL TAHIR et Oumar ISSA MAHAMAT | Abosede AJAKAIYE et Taofik KAZEEM

Condoléances | Bernard VILLENEUVE | Simone VARDON veuve BOULANGER | Bernard FOURNIER | Jacques LECARPENTIER | Michel BAUDOUIN | Jean MENDY | André JOLIVET

Les naissances et les mariages sont publiés dans le journal municipal sur accord express des intéressés. Pour partager un heureux événement ou pour tout renseignement, merci de contacter le Cabinet du Maire au 02 35 76 88 18 ou par mail, cabinet@mairie-deville-les-rouen.fr

Exposition



19^{ème} salon des plasticiens créateurs

Rendez-vous du **jeudi 27 au dimanche 30 avril** pour le traditionnel salon des plasticiens créateurs. Et pour cette 19^{ème} édition, ce n'est pas un mais deux invités qui sont à l'honneur : les époux Dominique et Daniel Raoulas. Elle est peintre, il est photographe.

Les œuvres de ses deux passionnés sont à découvrir aux côtés de celles d'autres artistes. Peinture, photographie mais aussi sculpture, céramique, patchwork : de belles découvertes à ne pas manquer !

Entrée libre et gratuite au centre culturel Voltaire :

jeudi 27 et vendredi 28 de 14h30 à 18h
samedi 29 de 10h à 12h et de 14h30 à 18h
dimanche 30 de 10h à 12h et de 14h30 à 17h

zoom sur...

Vivre ensemble : gare aux nuisances sonores

Les beaux jours reviennent et avec eux, l'entretien des jardins. Afin de garantir le bien-être de tous, il est essentiel de respecter certaines règles de vie collective.

> Brûlage des déchets

Il est strictement interdit de brûler les déchets végétaux, ménagers, objets encombrants et autres matériaux.

Pensez à la déchetterie

> Elagage des arbres et des haies

Tout végétal planté à moins de 2 mètres de la limite de propriété ne doit pas dépasser 2 mètres de haut. Il est obligatoire d'élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques et privées pour ne pas gêner la circulation des piétons, la visibilité des feux tricolores et des panneaux de signalisation. Les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens des réseaux France Télécom, Enedis et d'éclairage public.

> Bruit

L'utilisation d'appareils bruyants (tondeuses...) est autorisée :

jour ouvrable

8h30-12h / 14h30-20h

samedi

9h-12h / 15h-19h,

dimanche et jour férié

10h-12h

Tout bruit causé entre 22h et 7h, audible de la voie publique, d'un logement ou des parties communes, est considéré par arrêté préfectoral comme tapage nocturne.



Renseignements :

Hôtel de Ville

02 32 82 34 80

COLLECTE DES ENCOMBRANTS pour les immeubles le mercredi 26 avril. Les collectes en porte à porte pour les habitants résidant en maison individuelle ou immeuble de moins de 10 logements se font après inscription auprès du numéro "Ma Métropole" 0 800 021 021

REPORTS DES COLLECTES DES DÉCHETS Les collectes des déchets végétaux des lundis 17 avril, 1^{er} et 8 mai sont reportées au mardi. La collecte des ordures ménagères du mardi 18 et du vendredi 21 avril, des mardis 2 et 9 mai, des vendredis 5 et 12 mai sont reportées au lendemain. La collecte des déchets recyclables des mercredis 19 avril, 3 et 10 mai est également reportée au lendemain. "Ma Métropole" 0 800 021 021

ALLOCATION SÉJOURS VACANCES aide accordée sous condition de ressources, par la commune pour les vacances des enfants qui séjournent en colonie de vacances (hors séjours organisés par la commune) et les enfants qui partent en vacances avec leurs parents, dans des organismes agréés Caf (sur présentation des justificatifs de séjour). **Hôtel de Ville - C.c.a.s. - lundi au vendredi - 8h30/12h30 - 02 32 82 34 80**

DEMANDE DE CARTE D'IDENTITÉ dématérialisée depuis le 2 mars et possible uniquement dans les mairies équipées d'un dispositif de recueil comme Déville. Démarche sans rendez-vous du lundi au vendredi et sur rendez-vous le samedi matin pour les Dévillois / uniquement sur rendez-vous pour les habitants des communes non équipées / un seul rendez-vous par semaine pour les usagers de communes équipées. **Hôtel de Ville 02 32 82 34 80**



OFFRIR UN ÉTÉ DE QUALITÉ AUX 3 / 17 ANS

Le rôle éducatif des loisirs n'étant plus à démontrer, ce dossier présente l'offre de loisirs que la commune a souhaité de qualité pour les vacances des plus jeunes. Bien plus qu'une simple occupation, les loisirs doivent être un véritable moyen d'épanouissement, de développement et de construction des enfants et des jeunes. C'est dans ce sens que la municipalité a construit le programme de l'été destiné aux 3/17 ans.

(dossier)

Vacances d'été : les objets

Les objectifs du projet éducatif de la Ville pour les activités de loisirs et de vacances des plus jeunes ont été définis sur trois axes tenant compte de l'intérêt des enfants et des familles.

Aider l'enfant à grandir

Les enfants et les jeunes sont les adultes de demain. Aider l'enfant à grandir, c'est l'aider à devenir adulte mais aussi citoyen. Cette volonté municipale s'exprime sous des formes différentes et adaptées à chaque tranche d'âges.

Il s'agit de favoriser l'autonomie des enfants en proposant des activités adaptées et variées afin que chacun développe ses capacités physiques, intellectuelles et créatives. C'est aussi impliquer les jeunes dans la vie quotidienne des structures.

Les équipes d'animation responsabilisent les enfants et les jeunes, en les sollicitant dans le choix des activités. Les familles sont également associées en adhérant au projet pédagogique et aux règles de fonctionnement des différentes structures.



LES ACCUEILS DE LOISIRS À DÉVILLE du lundi 10 juillet au vendredi 1^{er} septembre

3/11 ans : accueil de loisirs - rue Thiault

Les activités se déroulent de 9h30 à 17h mais les enfants sont accueillis à partir de 7h30 et jusqu'à 18h. Pris en charge par une équipe d'animation qui les accompagne au quotidien, les enfants sont répartis dans deux bâtiments en fonction de leur âge : « 1, 2, 3, soleil » pour les moins de 6 ans et « Ya ka jouer » pour les 6/11 ans. Activités manuelles, sportives ou culturelles, grands jeux et sorties : tout est adapté à l'âge des enfants.

11/16 ans : maison de l'animation - rue J. Ferry

Les adolescents arrivent à leur rythme entre 8h30 et 9h30 et repartent de la même façon entre 17h et 18h. Une grande part d'autonomie est confiée aux adolescents qui créent « leurs » vacances. Les animateurs les accompagnent pour réaliser leurs projets souvent axés vers le sport et les activités créatives. Certaines veillées peuvent être organisées en soirée, dont les horaires sont définis au cas par cas.

Inscription obligatoire

A compter du **lundi 10 avril** au pôle inscription, service de la jeunesse, des écoles et des sports, de l'Hôtel de Ville.

Horaires :

du lundi au vendredi : 8h30-12h30 / 13h30-17h (16h30 le vendredi)

Inscriptions possibles jusqu'à 15 jours avant le début de chaque session, sous réserve de places disponibles.

Les inscriptions et les facturations des accueils de loisirs **s'effectuent impérativement à la semaine complète** ou pour quatre jours sans le mercredi, sans possibilité de désinscription (sauf justification exceptionnelle).

Vacances d'été : une offre variée

LES « CAPS DÉCOUVERTE »

Ces séjours de courte durée (5 jours / 4 nuits maximum) sont encadrés par un responsable et deux animateurs. Les 20 enfants accueillis par séjour, découvrent un nouvel environnement et des activités autour d'une thématique spécifique.

Réunion d'information : mardi 4 juillet à 18h à la maison de l'animation, rue Jules Ferry.

Cap Poney

10 au 13 juillet : 6/7 ans

24 au 28 juillet / du 7 au 11 août : 6/9 ans

Près de Yerville, cap sur la vie quotidienne d'un centre équestre : préparation du poney, équitation et découverte du métier de maréchal ferrant.

Cap Sport Nature

17 au 21 juillet : 11/16 ans

A Clécy, cap sur les sensations fortes et de nouvelles pratiques sportives : escalade, tyrolienne, canoë kayak et descente de l'Orne !

Cap Nautique

31 juillet au 4 août : 9/12 ans

A Lion-sur-Mer, cap sur le littoral : voile, char à voile et cerf volant !

Cap Multisport

14 au 18 août : 9/12 ans

A Hénouville, cap sur le sport : VTT, tir à l'arc, golf, escalade et nautisme pour le forfait « oxygène ».

Cap Fort-Mahon

21 au 25 août : 11/16 ans

En baie de Somme, cap sur la nature : randonnées en char à voile, en kayak, initiation au paddle géant.

Cap Forêt

28 août au 1^{er} septembre : 7/10 ans

A Maulévrier Sainte-Gertrude, cap sur l'environnement forestier : « empreintoscope », monde des insectes, oiseaux, rivière (ateliers encadrés par l'association « CHENE » d'Allouville Bellefosse).

objectifs de l'offre municipale

Placer le respect au centre de toutes les actions

Aider l'enfant à devenir un citoyen responsable ne peut se faire sans lui apprendre le respect des autres mais aussi de son environnement.

Dans chacune des structures, l'enfant **apprend la vie en collectivité**, découvre les autres et le vivre ensemble. Des actions et des activités sont mises en place pour **découvrir et apprendre à respecter l'environnement** : tri des déchets, mode de transport...

Répondre aux besoins des familles

Les accueils collectifs sont construits pour répondre aux contraintes des familles.

Ainsi, les temps d'accueils sont adaptés pour permettre des **arrivées et des départs échelonnés** avant et après les activités.

Les **démarches d'inscription** sont facilitées avec un pôle dédié au sein de l'Hôtel de Ville mais surtout avec la possibilité de s'inscrire par correspondance en téléchargeant le dossier sur le site de la commune www.deville-les-rouen.fr.

de et de qualité pour les 3/17 ans

LES SÉJOURS DÉLÉGUÉS DE L'AROEVEN

En proposant une aide financière de 20 à 25€ par jour sur les séjours organisés par l'Aroeven (Association Régionale des Œuvres Educatives et de Vacances de l'Education Nationale), la commune souhaite élargir l'offre de vacances et permettre aux jeunes de se dépayser et d'apprendre en découvrant le monde à travers de multiples activités.

Réunion d'information : samedi 17 juin à 14h à l'accueil de loisirs, rue Thiault.

Montagne enchantée à Bellevaux

17 au 28 juillet / 31 juillet au 11 août : 6/10 ans

Aventure extrême à Bellevaux

17 au 28 juillet / 31 juillet au 11 août : 11/14 ans

Far West et multi-nature à Ramonchamp

30 juillet au 13 août : 6/9 ans

Poney et multi-nature à Ramonchamp

6 au 20 août : 6/9 ans

Détente en bord de mer à Meschers

18 au 28 juillet / 1^{er} au 11 août : 8/11 ans

Découverte et aventure en Chartreuse

8 au 25 juillet / du 2 au 19 août : 10/13 ans

Corse du sud à Cargèse

9 au 22 juillet / du 3 au 16 août : 14/17 ans

Corse et équitation à Sagone

10 au 21 juillet / 1^{er} au 12 août : 12/14 ans

Sur les bords du lac d'Annecy à Sévrier

18 au 31 juillet / 8 au 21 août : 11/13 ans

Surf et paddle aux Sables d'Olonne

10 au 21 juillet / 1^{er} au 12 août : 9/12 ans

Evasion en Croatie

11 au 25 juillet : 14/17 ans

Costa Dorada en Espagne

12 au 25 juillet / 9 au 22 août : 15/17 ans



Bell'Italia

3 au 17 août : 14/17 ans

Séjour linguistique au collège Grittelton

15 au 28 juillet / 5 au 18 août : 11/15 ans

Des aides pour les vacances des enfants et des jeunes

Des aides supplémentaires peuvent vous être accordées pour les séjours de l'Aroeven. Il ne faut pas hésiter à se renseigner auprès de la CAF (bons «Aide aux Vacances»), votre entreprise ou administration...

Le c.c.a.s. de la commune propose également l'allocation séjours vacances pour les enfants qui séjournent en colonie de vacances (à l'exclusion des séjours organisés par la commune) et ceux qui partent en vacances avec leurs parents, dans des organismes agréés CAF.



Détails et informations complémentaires dans la brochure de l'été disponible en mairie et sur www.deville-les-rouen.fr

(retour sur images)



Les vacances d'hiver ont été riches en activités à l'accueil de loisirs, avec notamment, la visite de la caserne des pompiers de Rouen.



Caroline Desnoyers succède à Audrey Beaudoin et Pauline Prévost comme ambassadrice de la commune. Félicitations à la nouvelle reine de beauté !



Costumes, masques, plumes et paillettes pour le mardi gras à la Filandière...



Les jeux nautiques de l'Usep : un moment toujours apprécié par les enfants !



Julien Maio, nouvelle recrue du MDMSA Badminton, a remporté une médaille d'or aux championnats de France seniors avec Bastian Kersaudy du Badminton Club Chambly Oise.



Traditionnelle photo après la remise des nouveaux maillots du Vélo club.



... les tout-petits de la maison de la petite enfance aussi ont fêté le carnaval !



Première bourse aux vêtements pour Jean-Pierre Frumery, nouveau président de l'association des familles de France.



Première réunion de travail avec Birte Kruse-Gobrecht, nouvelle «Bürgermeister» (Maire) de Bargetheide, ville jumelle de la commune.



Retrouvez plus d'images sur le site Internet de la Ville

Le QR code est lisible à partir d'un téléphone portable équipé d'une application compatible.

Il vous suffit de flâner le QR code ci-contre pour accéder à la galerie d'images du www.deville-les-rouen.fr

(vie de la cité)

Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)

Bilan et premiers projets

Voilà six mois que le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) a été élu. Deux séances plénières se sont déroulées en décembre 2016 et février 2017 ainsi que deux commissions de travail en janvier et mars.

Après avoir fait le point sur les idées évoquées lors de leurs campagnes électorales, les jeunes élus ont priorisé deux thématiques à développer au cours de leur mandat. La première « **Créer une identité visuelle pour le CMJ** » a été lancée avec le concours de dessins proposés aux enfants des écoles primaires et aux collégiens (*voir déville infos de mars*). Le logo va être sélectionné le mardi 4 avril lors de la prochaine séance plénière du CMJ. Le second axe de travail des jeunes élus est un projet sur l'environnement



« Ne plus polluer la Ville, réduire les déchets qui traînent dans la rue ».

Les jeunes élus souhaitent créer et présenter une exposition sur des faits régulièrement constatés dans les rues de la Ville : les dépôts sauvages de déchets. L'idée est de faire prendre conscience aux adultes que ces nuisances sont liées au manque de civisme et de respect de quelques individus. Ils réaliseront aussi un sondage auprès de leurs proches pour que chacun puisse s'interroger sur son comportement dans ce domaine. Un projet à suivre dans un prochain *déville infos* !

Equipement sportif

Entretien de la piscine : comment ça marche ?

Comme toute piscine, la piscine de la commune doit **répondre à des normes d'hygiène**.

Pour tout conseil sur un protocole de nettoyage ou les produits à utiliser, la commune consulte l'Agence Régionale de Santé de Haute Normandie (ARS), service de santé publique de la Préfecture. Cette agence effectue un contrôle sanitaire environ tous les trois ans.

Pour garantir une hygiène irréprochable, les agents municipaux **entretiennent chaque jour**, l'accueil, les vestiaires, les sanitaires, les douches, tous les locaux, ainsi que les pourtours du bassin. Le fond du bassin est nettoyé avec un robot déposé dans l'eau. Le bassin de la piscine contient près de 600 m³ d'eau qui subit un traitement spécifique. L'eau passe en permanence par des préfiltres pour retirer les petits objets (élastiques à cheveux...). Les impuretés

fines sont retirées de l'eau après un passage par un filtre à sable. Enfin du chlore et d'autres produits sont injectés dans l'eau pour la rendre conforme à la baignade. Chaque jour, 25 m³ d'eau sont ainsi renouvelés.

Les agents municipaux effectuent, deux fois par jour, des analyses pour permettre d'ajuster les réglages. Deux fois par mois, la qualité de l'eau est **contrôlée par un laboratoire indépendant** qui envoie les résultats à la mairie et aux services de l'ARS.

L'ARS impose **quatre arrêts techniques par an**. Pendant la fermeture, l'eau du bassin est complètement vidée pour permettre une grosse intervention de ménage qui dure 5 jours. Tous les agents de la piscine, du technicien au maître-nageur, en passant par les agents d'accueil y sont associés. **Prochaine fermeture : du lundi 10 au lundi 17 avril inclus.**

9

AVRIL 2017

9

AVRIL

agenda

(rendez-vous)

AVRIL

>> samedi 1^{er}
CLUB DE LECTURE
dès 16 ans, entrée libre
10h30, médiathèque Anne Frank

RANDONNÉE
visite de Caudebec-en-Caux

PAPOTHÈQUE FAMILLES DE FRANCE
16h, salle des associations «les rivières»

HANDBALL
Seniors masculins 1/
Courseulles
21h15, gymnase Anquetil

>> samedi 1^{er} et dimanche 2
COLLECTE DE PRINTEMPS de la banque alimentaire portes des grandes surfaces

>> dimanche 2
BASKETBALL
Seniors masculins 1/
Couronne
15h30, gymnase Guynemer

>> du mardi 4 au vendredi 21
EXPOSITION les déchets médiathèque Anne Frank

>> mardi 4
RANDONNÉE
départ 13h30, parking salle des associations

>> mercredi 5
ATELIER je trie et je recycle 15h, médiathèque Anne Frank

RENDEZ-VOUS DE LA CLASSE D'ÉVEIL de l'école municipale de musique, de danse et d'art dramatique
15h, maison de la petite enfance

>> jeudi 6
CHASSE AU OEUFS DE PÂQUES du relais assistants maternels
10h, parc du logis

«BLOND AND BLOND AND BLOND» humour musical
20h, centre culturel Voltaire

>> mardi 11
INSCRIPTION pour la sortie banquet de l'amicale des anciens travailleurs
14h30-16h, salle des associations «les rivières»

>> mercredi 12
RANDONNÉE
départ 13h30, parking salle des associations

>> samedi 15
SPECTACLE DE DANSE
animé par Cécile Lizen
14h30-16h30, La Filandière

>> mardi 18
RANDONNÉE
départ 13h30, parking salle des associations

>> mercredi 19
«MARGOTTE ET LES TONTONS TIMBRÉS»
concert à partir de 6 ans
20h, centre culturel Voltaire

>> jeudi 20
CABARET «LE P'TIT BICHOU» sortie des ainés

>> samedi 22
CHASSE AUX OEUFS DE PÂQUES du comité des fêtes, sur inscription
14h, parc du Logis

HANDBALL
Seniors masculins 1/
Gonfreville
21h15, gymnase Anquetil

>> dimanche 23
ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES 1^{er} tour
8h-19h, bureaux de vote

>> mardi 25
CHASSE AU OEUFS DE PÂQUES de la maison de la petite enfance
10h, parc du logis

>> mercredi 26
RANDONNÉE
départ 13h30, parking salle des associations

MERCREDI DES ADOS
atelier créatif, sur inscription
15h, médiathèque Anne Frank

>> du jeudi 27 au dimanche 30
19^{ÈME SALON} des Plasticiens Créeateurs
centre culturel Voltaire
14h30-18h, jeudi et vendredi
10h-12h/14h30-18h, samedi
10h-12h/14h30-17h, dimanche

>> vendredi 28
SOIRÉE JEUX
«Le Devil(le) des jeux»
20h-23h, salle des associations «les moulins»

>> du vendredi 28 au lundi 1^{er} mai
JUMELAGE
accueil des familles de Carmignano

>> samedi 29
RANDONNÉE
départ 8h30, parking salle des associations

MARMOTHÈQUE
0-3 ans, sur inscription
10h15 et 11h, médiathèque Anne Frank

ANIMATION
Orgue de Barbarie
14h30-16h30, La Filandière

>> dimanche 30
BASKETBALL
Seniors masculins 1 / Val de Reuil
13h15, gymnase Guynemer

BASKETBALL
U18 filles Elites / Dunkerque
15h30, gymnase Guynemer

BASKETBALL
Seniors féminines 1 / St Jacques sur Darnétal
18h, gymnase Guynemer

MAI

>> mercredi 3
RANDONNÉE inscription pour la sortie «rêve de bisons»
14h-17h, salle des associations «les rivières»

MERCREDI DES ADOS
jeux vidéos, sur inscription
15h, médiathèque Anne Frank

>> jeudi 4
KIKI DE MONTPARNASSÉ
théâtre et cabaret
20h, centre culturel Voltaire

événement

Prêts pour la chasse aux œufs de Pâques ?

Pâques ne serait pas Pâques sans la traditionnelle chasse aux œufs dans le jardin.

A cette occasion, le **comité des fêtes** organise une nouvelle grande chasse aux œufs dans le parc du Logis. Rendez-vous est donné aux enfants de 1 à 12 ans, **samedi 22 avril** de 14h à 17h (prix : 3€ par enfant). Pour participer, il faut s'inscrire auprès du comité des fêtes : comitedesfetes76250@gmail.com ou 06 06 83 15 52.

La maison de la petite enfance organise également une chasse aux œufs dans le parc du Logis. Les enfants et les assistant(e)s maternel(le)s du **Relais Assistants Maternels** s'y retrouvent à 10h, le **jeudi 6 avril**. Le **mardi 25 avril à 10h**, c'est au tour des plus grands enfants de la **structure collective**.



Partir sereinement en vacances

L'idée de laisser son habitation sans surveillance peut parfois inquiéter au moment de partir quelques jours en vacances.

La Police Municipale assure donc «l'opération tranquillité vacances» et veille gratuitement sur le logement inoccupé des habitants qui se sont préalablement inscrits.

La demande est à adresser directement auprès de la Police Municipale. Une fois les dates de congés, l'adresse et les coordonnées du lieu de vacances renseignées, les policiers incluent la surveillance des habitations dans leurs rondes habituelles.

Ce dispositif peut être mis en place à tout moment de l'année.

Renseignements :

Police Municipale

Tél : 02 32 82 35 78

Elections présidentielles

Elections : mode d'emploi

Le premier tour de l'élection du Président de la République se déroule **dimanche 23 avril** et le second tour le **dimanche 7 mai**.

Pour cette élection, les **bureaux de vote sont ouverts de 8h à 19h**. Cette particularité se justifie par les impératifs de lutte contre la divulgation par internet, les réseaux sociaux et les sites de presse étrangers des résultats avant 20h).

Si vous n'avez pas reçu votre nouvelle carte d'électeur, pas d'inquiétude : elle n'est pas indispensable, pour voter. Seule une **pièce d'identité est obligatoire**.

Les personnes inscrites sur les listes électorales de Déville qui ne sont pas disponibles le jour du scrutin mais qui souhaitent prendre part au vote, peuvent **voter par procuration** (*toutes les informations dans le déville infos de février ou sur www.deville-les-rouen.fr*).

Pour rappel, les élections législatives sont prévues les dimanches 11 et 18 juin de 8h à 18h.

Renseignements :

Hôtel de Ville

02 32 82 34 80

Permanences et consultations

à l'Hôtel de Ville

Conseillers Départementaux - Catherine Flavigny ou Bertrand Bellanger reçoivent le 1^{er} samedi de chaque mois, de 10h à 12h.

Tél : 02 35 03 54 19 - bertrand.bellanger@seinemaritime.fr

Députée - Valérie Fourneyron

reçoit le 2^e jeudi de chaque mois, sur rendez-vous, entre 9h et 10h30.

Tél : 06 81 64 86 05 - vfourneyron@assemblee-nationale.fr

Permanence parlementaire - 23 rue de la République Rouen - Tél : 09 71 57 11 54

Permanence INHARI (habitat - aménagement - territoire)
lundi 24 avril de 9h30 à 11h30

Hôtel de Ville : mode d'emploi

Hôtel de Ville

1 place François Mitterrand

BP 73

76250 Déville lès Rouen

Tél : 02 32 82 34 80 / Fax : 02 35 76 35 21

www.deville-les-rouen.fr

<https://www.facebook.com/deville.les.rouen officiel/>

Horaires d'ouverture

du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h

le vendredi de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 16h30

Accueil du public jusqu'à 17h30

Permanence d'accueil pour les actes d'état-civil

le samedi de 9h à 12h

Police Municipale sur rendez-vous au 02 32 82 35 78

Les élus à votre écoute

Le Maire et les adjoints se tiennent à votre disposition et vous reçoivent sur rendez-vous à l'Hôtel de Ville. Se renseigner au Cabinet du Maire.

Tél : 02 35 76 88 18 - Email : elus@mairie-deville-les-rouen.fr

Dominique Gambier • Maire

Reçoit sans rendez-vous le vendredi de 10h à 12h et sur rendez-vous

Mirella Deloignon • Maire adjointe chargée de la réussite éducative et de la vie culturelle

Jacques Maruitte • Maire adjoint chargé des affaires financières et des services publics extérieurs

Edith Hourdin • Maire adjointe chargée des seniors, des personnes âgées et des anciens combattants

Reçoit sans rendez-vous le mardi de 16h30 à 17h30 et sur rendez-vous le samedi

Robert Legras • Maire adjoint chargé du numérique, du commerce et des accueils de loisirs

Annie Boutin • Maire adjointe chargée de la petite enfance

Jérôme Vallant • Maire adjoint chargé des bâtiments municipaux, des commissions de sécurité et d'accessibilité

Annette Boutigny • Maire adjointe chargée de la solidarité et de l'insertion

Mohamed Jaha • Maire adjoint chargé des affaires sportives

Reçoit sur rendez-vous le samedi

Xavier Dufour • Maire adjoint chargé de la valorisation de l'environnement urbain

à la maison de l'animation

Permanence juridique le 2^e samedi de chaque mois, sauf pendant les vacances scolaires, de 9h à 11h

ADMR (Association du service à domicile) Permanence le mardi de 13h30 à 16h30

UNA (Union nationale de l'aide, des soins et des services aux domiciles) Permanence les trois derniers vendredis du mois de 9h à 12h

à la maison de l'animation

Mission Locale de l'Agglomération Rouennaise

Accueil sans rendez-vous le lundi et le mardi de 9h à 12h.

Tél : 02 32 82 50 10

l'été des jeunes

3/17 ans

ACCUEILS
DE LOISIRS

CAPS DÉCOUVERTE

SÉJOURS DÉLÉGUÉS
DE L'AROEVEN

inscriptions à partir du 10 avril
renseignements : 02 32 82 34 80

www.deville-les-rouen.fr

Conception, réalisation : Cabinet /Communication, Mairie de Déville, mars 2017



Disponible sur
App Store



Rejoignez-nous
sur Facebook !

Actualités culturelles
et dernières infos
sur la page officielle:
Mairie de Déville-lès-Rouen

Rejoignez-nous sur
deville-les-rouen.fr

